

32

HORIZONS PUBLICS

COMPRENDRE

ANTICIPER

INNOVER

AGIR

horizonspublics.fr

DOSSIER

TERRITOIRES, DÉCARBONATION ET MOBILITÉS : LE DÉFI DE LA GOUVERNANCE

Ils nous étonnent

La Rochelle
mise sur l'électricité locale

Au-delà des frontières

L'art et la manière de changer
les systèmes (partie 1)

Anticipations publiques

Repenser les politiques
publiques temporelles



Grand entretien
CHRISTIAN PAUL
ET DANIEL LE MÉTAYER
La puissance publique
maîtrise trop lentement l'IA

Une gouvernance des mobilités encore en chantier

Voilà plus de trois ans que la loi d'orientation des mobilités (LOM)¹ a été promulguée, elle visait à améliorer la mobilité pour tous et dans tous les territoires, notamment avec un volet « Gouvernance en matière de mobilités pour mieux répondre aux besoins quotidiens des citoyens, des territoires et des entreprises » (Titre II). Parmi les objectifs de cette loi, il était question de renforcer la gouvernance des mobilités autour du couple région/intercommunalité afin « d'apporter des solutions de mobilité durable, y compris dans les territoires peu denses (ruraux, périurbains, de montagne, etc.) ».

Cette LOM a rendu obligatoire, sur l'intégralité du territoire, l'exercice de la compétence mobilité par une autorité organisatrice de la mobilité (AOM). Jusqu'à présent, les AOM correspondaient en grande majorité aux agglomérations (communautés d'agglomérations, communautés urbaines, métropoles). Avec la LOM, il est demandé à chaque communauté de communes de prendre cette compétence d'AOM ou d'en laisser l'exercice à la région, avec la possibilité pour les communautés de communes qui le souhaiteraient de confier cette compétence à un syndicat mixte ou à un pôle d'équilibre territorial et rural. Selon les dernières données disponibles, recueillies par l'État et le Cerema², 53% des communautés de communes sont désormais AOM locales tandis que 47% des communautés de communes n'ont pas pris la compétence ; la région est donc à présent AOM locale par substitution dans ces territoires.

Dans ce numéro d'*Horizons publics*, nous avons souhaité remettre en perspective cet enjeu de la gouvernance des mobilités dans un contexte d'accélération des transitions, avec l'envie de vous montrer comment se déroule concrètement cette nouvelle donne en matière d'organisation des mobilités directement dans les territoires. Derrière cette question, en apparence très technique et organisationnelle, c'est aussi la place des citoyens et du débat démocratique sur la mobilité qui se pose.

Invité de la revue, Jean-Michel Évin³ nous a accompagnés dans cet exercice de décryptage de l'offre et des plans de mobilité de ces « AOM » en Nouvelle-Aquitaine, dans les agglomérations du Grand Chambéry et grenobloise, et sur un territoire de grande taille comme le Pays basque. Ces retours d'expérience montrent l'intérêt de penser les mobilités durables à l'échelle des bassins de vie en dépassant les frontières administratives... Ils traduisent aussi toute la difficulté d'imaginer les déplacements de demain (mobilités alternatives, RER métropolitain, etc.), la décarbonation des mobilités et l'enjeu crucial des coopérations locales.

Je profite aussi de cet éditorial pour vous dire que le deuxième épisode de notre podcast « Cinq ans d'explorations publiques » est désormais disponible sur toutes les plateformes d'écoutes. Intitulé « Où va l'innovation publique ? », il s'intéresse à la place du design, à l'innovation en temps de crise sanitaire et aux laboratoires d'innovation publique. Trois évolutions qui ont marqué le monde de l'innovation publique ces dernières années.

Bonne lecture, et bonne écoute !

Julien Nessi,
rédacteur en chef d'*Horizons publics*

1. L. n° 2019-1428, 24 déc. 2019, d'orientation des mobilités, dite « LOM ».

2. Cerema, « Prise de la compétence d'organisation des mobilités par les communautés de communes au 1^{er} avril 2022 », 25 avr. 2022 (<https://www.cerema.fr/fr/actualites/prise-competence-organisation-mobilites-communauts-communes>). À noter qu'un observatoire des plans de mobilité a été mis en place par le Cerema, qui recense les plans de mobilité de grandes agglomérations de France métropolitaine et d'outre-mer (<https://plans-mobilite.cerema.fr/>)

3. Jean-Michel Évin a fondé ECTIM Conseils et a été directeur général adjoint de Grenoble Alpes Métropole, syndicat mixte des mobilités.

SOMMAIRE

L'actualité vue par...

Olivier Veber,
directeur général
des services du département
de la Seine-Saint-Denis | 4

Ils nous étonnent

La Rochelle
mise sur l'électricité locale | 10

Valenciennes :
des seniors bénéficient
des trajets de l'auto-école
pour se déplacer | 12

Fonds vert :
les collectivités locales
aux avant-postes | 14

Au-delà des frontières

L'art et la manière de changer
les systèmes (partie 1) | 16

Grand entretien

**Christian Paul
et Daniel Le Métayer**
La puissance publique
maîtrise trop lentement l'IA | 20

Dossier

TERRITOIRES, DÉCARBONATION ET MOBILITÉS : LE DÉFI DE LA GOUVERNANCE

Sur le terrain

La gouvernance territoriale
des mobilités : tournant local
et coopérations ? | 30
Par Jean-Michel Évin

Mises en perspective

Nouvelle-Aquitaine Mobilités
au cœur des enjeux
de mobilités durables | 38
Par Jérôme Kravetz

Grand Chambéry :
penser les mobilités au-delà
des frontières administratives | 46
Par David Courtine

La mobilité au cœur
de la planification stratégique
dans la région grenobloise | 52
Par Benoît Parent

L'exemple du Pays basque :
la construction d'une offre de mobilité
sur un territoire de grande taille | 60
Par Fabien Duprez

Territoires, décarbonation
et mobilités : le défi périurbain | 68
Par Thierry Delobel

La décarbonation des mobilités :
un enjeu de justice sociale | 76
Par Manon Loisel

Réactions

La gouvernance des mobilités
dans les territoires doit devenir
invisible pour l'utilisateur | 82
Propos recueillis par Julien Nessi

Anticipations publiques

Formation professionnelle :
un laboratoire pour bouger les lignes
dans les Hauts-de-France | 88
Par Nicolas Vispi

Repenser les politiques publiques
temporelles | 92
Par Julien Nessi

Transformer les politiques
publiques culturelles :
passer du dire au faire ! | 96
*Par Isabelle Piot, Emmanuel Pidoux
et Christophe Bennet*

CARTOSCOPIE

Patrimoine mondial de l'UNESCO,
du label à l'outil de développement
territorial | 100
Par Paul Gallet

Cultures publiques

Revue de web | 103

En complément du dossier,
à lire sur horizonspublics.fr :

La transition environnementale
au cœur de la stratégie industrielle
de CMA CGM | 104
*Par Damien Denizot, directeur de cabinet
CMA CGM*

Mobilité vélo : la France doit
« pédaler » plus vite et plus fort ! | 105
Par Philippe Guichardaz, journaliste



TERRITOIRES, DÉCARBONATION ET MOBILITÉS : LE DÉFI DE LA GOUVERNANCE

En quelques années, le cadre législatif de l'organisation des mobilités dans les territoires s'est profondément modifié, avec pour volonté de mieux prendre en compte l'accélération des transitions, des modes de vie et de déplacements des habitant-es.

Sur le papier, la compétence mobilité est confiée à des autorités organisatrices de la mobilité (AOM) pour couvrir l'ensemble du territoire et à la bonne échelle : métropoles, communautés de communes et régions. Mais, dans les faits, le temps presse et de nombreuses voix s'élèvent, notamment autour des grands espaces métropolitains, pour mettre en évidence l'insuffisance des réponses et questionner la cohérence et l'efficacité de l'action publique. Les enjeux de décarbonation et de justice sociale, amplifiés par la crise sanitaire, imposent aussi aux collectivités d'imaginer de nouvelles solutions de mobilité.

Un numéro coordonné par Jean-Michel Évin, fondateur d'ECTIM Conseils et ancien directeur général adjoint de Grenoble Alpes Métropole, syndicat mixte des mobilités.



Claire Baritoux
David Courtine
Thierry Delobel
Fabien Duprez
Jean-Michel Évin
Jérôme Kravetz
Manon Loisel
Benoît Parent
Guillaume Roger

horizonspublics.fr

